

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2018

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER -- Patricia CHOUPEAUX – Stéphanie LE BARS

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Armand BIDAN

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal valide l'acquisition de la propriété bâtie cadastrée section AA n°246 d'une surface de 1043 m² et sise 19 rue des bruyères pour la somme de 165 000 €.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2019

Le Conseil Municipal valide les tarifs suivants pour l'année 2019 :

Abonnement : 16,96 €

Le m³: 1,224€

REFORME DES MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1er août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU).

Cette réforme instaure également la mise en place d'une commission de contrôle.

Le Conseil Municipal, afin de constituer la commission de contrôle valide les candidatures de Mme COEURET Réjane, Mme CHOUPEAUX Patricia, M. JAN Benoît, M. LE DOUCEN Hervé, M. BIDAN Armand.